



BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – MRC Dunham

07 au 14 septembre 2021



Sécurité routière

Le 7 septembre, une sortie de route a eu lieu près du 4921, route 213, à Dunham, causant des blessures au conducteur. C'est un camion-citerne transportant du propane qui a fait une embardée. Outre la fermeture de la route, il y a eu évacuation préventive des résidents à proximité. Cette intervention a nécessité la collaboration de plusieurs intervenants qui ont effectué un travail remarquable.

Le 7 septembre, sur la rue John, à Cowansville, un conducteur ne s'est pas conformé à la signalisation, soit un panneau indiquant un sens unique. Il a reçu un constat d'infraction de 172\$.

Le 9 septembre, en patrouille sur la route 233, à Farnham, deux conducteurs se sont vus remettre un constat d'infraction pour ne pas avoir respecté la limite de vitesse permise de 90 km/h. L'un circulant à 119km/h et le second à 108km/h. Ils ont reçu respectivement un constat de 138\$, 2 points d'inaptitude et 79\$, 1 point d'inaptitude.

Le 11 septembre, en moins d'une heure, alors que les patrouilleurs effectuent une patrouille sur le chemin de la Plage, à Cowansville, ils ont procédé à l'interception de deux véhicules. Lors de ces interceptions, ils ont constaté une odeur d'alcool provenant de l'haleine de ces conducteurs et ont soumis ces derniers à un test de dépistage d'alcool qu'ils ont échoué. Les conducteurs furent arrêtés pour conduite de véhicule avec la capacité affaiblie par l'alcool. Ils ont été conduits au poste pour passer l'alcootest qu'ils ont échoué avec un taux d'alcoolémie supérieur à la limite permise. Les deux hommes devront faire face à la justice pour des accusations de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. Leur permis de conduire fut suspendu pour 90 jours et leur véhicule remis.





BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – MRC Dunham

07 au 14 septembre 2021

Le 11 septembre, dans la zone de 50km/h près du 940, chemin Yamaska, à Farnham, lors d'une opération de surveillance de la vitesse, il y a eu deux conducteurs qui ont reçu un constat d'infraction pour ne pas avoir respecté la vitesse permise. Le premier à 83km/h pour une amende de 227\$ et 3 points d'inaptitude et le second à 91km/h, soit un grand excès de vitesse. Il a donc eu un constat d'infraction de 540\$ et 6 points d'inaptitude, en plus de voir son permis de conduire suspendu pour une période de 7 jours.

Le 12 septembre, sur le chemin Frizzle, au Lac-Brome, il y a eu une collision avec un « side by side » causant des blessures mineures aux deux occupants. Le conducteur avait des symptômes de capacités affaiblies. Il a reçu l'ordre de fournir un échantillon sanguin. Le conducteur a refusé d'obtempérer à cet ordre. Cette décision lui a valu une accusation de refus selon l'article 320.15 au Code criminel. De plus, le véhicule impliqué dans l'évènement a été saisi pour 30 jours et le permis de conduire du conducteur a été suspendu pour 90 jours. Le dossier a été soumis au Procureur de la Couronne pour la suite des procédures.

Le 12 septembre, sur la rue Principale, à Cowansville, un conducteur a immobilisé son véhicule dans un espace de stationnement réservé à l'usage exclusif des personnes handicapées et identifié au moyen d'une signalisation conforme, sans vignette appropriée. Rappelons que le non-respect d'un espace de stationnement pour personnes handicapées constitue une infraction passible d'une amende de 315\$.

Prévention

L'agent Danny Turner effectue la tournée des classes pour l'atelier de prévention de sécurité en transport scolaire « *Le transport scolaire en toute sûreté, un jeu d'enfant!* ». Un atelier ludique réalisé avec les élèves de maternelle afin de les sensibiliser à l'importance des règles de sécurité aux abords d'un autobus. Le tout est réalisé avec l'utilisation d'un autobus Playmobil et d'un tapis représentant une rue, sans oublier la zone de danger autour d'un autobus.



BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – MRC Dunham

07 au 14 septembre 2021

